

Ethique de l'association



Créée en 2006, notre association loi 1901 a choisi en 2018 de fonctionner sous le statut de la gouvernance collégiale ; les responsabilités sont partagées et l'autorité est distribuée entre plusieurs personnes (enseignants et autres adhérents actifs), sans lien hiérarchique entre elles. Chacune est responsable d'une partie de l'activité de l'association et elles prennent ensemble les décisions importantes

L'objectif de l'association est de rassembler des adhérents bénévoles autour d'un projet commun : le partage d'un lieu de pratiques diverses autour du bien-être, et de la mise en commun d'un site de communication et de matériel.

Tous les adhérents (enseignants et pratiquants) sont invités à l'Assemblée Générale annuelle ainsi qu'à toute manifestation favorisant la visibilité de l'association. L'esprit d'entraide est mis en avant dans notre association : si un membre a des difficultés avec la bureautique, l'informatique ou l'argent, il trouvera un soutien sans problème avec bienveillance.

